

## COORDONNÉES DES ORGANISMES PARTENAIRES

### A.B.C. des Manoirs

568, rue Léon-Martel  
450 471-6928  
abcdesmanoirs@hotmail.com

### Aminate

500, boulevard des Seigneurs, suite 002  
450 492-7989  
info@animate.qc.ca

### Café de rue Terrebonne

654, rue Saint-Pierre  
450 964-3104  
cdrt@videotron.ca

### CALACS La Chrysalide

450 964-7888  
calacs.chrysalide@videotron.ca

### Carrefour familial des Moulins

427, rue Léveillé  
450 492-1257  
slampron@carrefourfamilialdesmoulins.com

### Carrefour jeunesse-emploi des Moulins

640, rue Langlois, bureau 3  
450 492-0088, poste 22  
info@cjemoulins.org

### CLSC Lamater

1317, boulevard des Seigneurs  
450 471-2881

### Comité d'aide aux Plainois

5611, boulevard Laurier  
450 477-8761

### Comité d'aide Lachenois

1345, Grande Allée, local 104  
450 964-0360

### Les Œuvres de Galilée

766, rue Léopold-Lachapelle  
450 492-9442  
lesoeuvresdegalilee@videotron.ca

### M.O.M.S. (Mouvement organisé des mères solidaires)

640, rue Langlois  
450 961-9107  
moms@bellnet.ca

### Service d'aide SEDAI T.S.S.

3677, montée Gagnon  
450 433-0888



# LOISIRS POUR TOUS

**PROGRAMME D'ACCÈS  
AUX ACTIVITÉS DE LOISIR  
POUR LES PERSONNES  
ET LES FAMILLES À FAIBLE  
REVENU DE TERREBONNE**



## DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

940, montée Masson, bureau 102  
Terrebonne, Québec J6W 2C9  
450 961-2001, poste 4000

[www.ville.terrebonne.qc.ca](http://www.ville.terrebonne.qc.ca)





Les loisirs constituent à la fois une source de plaisir, d'évasion et de santé physique et mentale. Ceux qui me connaissent le savent bien: à mes yeux, l'accessibilité à ce type d'activités est prioritaire.

Le programme *Loisirs pour tous* qui vous est décrit dans le présent dépliant me tient donc à coeur.

Chaque année, à travers ce programme, la Ville de Terrebonne offre aux personnes et familles ayant des capacités financières limitées l'opportunité de profiter de l'offre exceptionnelle en loisir de notre municipalité.

À titre de maire de Terrebonne, je suis fier de dire que chez nous, les loisirs, c'est pour tous!

**Marc-André Plante**  
Maire de Terrebonne

## DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Ville de Terrebonne désire favoriser la pratique d'activités de loisir pour l'ensemble de sa population. C'est pourquoi le programme *Loisirs pour tous* offre la possibilité aux personnes et aux membres des familles à faible revenu de profiter des places demeurées vacantes dans chacun des cours et activités organisés par la Ville de Terrebonne, et ce, gratuitement.

## CARTE ACCÈS TERREBONNE

Chaque personne qui désire participer à une activité ou y inscrire son enfant doit posséder une Carte Accès Terrebonne valide. Celle-ci est émise gratuitement par la Direction du loisir et de la vie communautaire.

Pour vous la procurer, vous devez compléter le formulaire d'adhésion prévu à cet effet et fournir les pièces d'identité requises. Le document est disponible sous l'onglet Services en ligne, Loisirs et tourisme. Il est aussi possible de l'obtenir en vous présentant dans une bibliothèque ou au 940, montée Masson. Les documents exigés peuvent ensuite nous être envoyés par courrier ou par courriel à [loisirs@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:loisirs@ville.terrebonne.qc.ca)

## CAHIER LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

Consultez le cahier disponible à chaque saison afin de trouver les activités qui correspondent le plus à vos préférences ou à celles de votre famille.

Vous pouvez identifier jusqu'à trois activités d'intérêt par personne. Cependant, la participation sera limitée à une activité par personne par session.

## INSCRIPTION

Pour soumettre votre demande, vous devez compléter le formulaire d'inscription et le retourner à l'organisme responsable de votre secteur avant la date limite apparaissant sur ledit formulaire.

### OÙ TROUVER LES FORMULAIRES?

Tous les formulaires sont disponibles auprès des organismes partenaires (voir au verso). Ces derniers peuvent vous soutenir dans le processus d'inscription. Les formulaires nous seront par la suite retournés pour valider la disponibilité des places.

**Seules les places demeurées vacantes à la suite des inscriptions seront offertes dans le cadre de ce programme d'accès.** S'il ne reste plus de place dans l'activité choisie, nous communiquerons avec vous pour vous offrir d'autres possibilités.

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Certaines activités nécessitent l'achat de matériel spécifique. Vous devrez faire l'acquisition de celui-ci à vos frais avant le début des cours. Ce matériel ne sera pas fourni par la Ville

### COMMENT MON INSCRIPTION SERA-T-ELLE CONFIRMÉE?

Suivant la validation de l'admissibilité des participants avec les comités d'aide, la Ville communiquera avec vous afin de valider les places disponibles et répondre à vos questions.

